



Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h

Horaires de la Guilhèthe : fermée.



Agenda

Jeudi 5 novembre

A partir de 14 h - Place de la Libération - Marché

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 30 octobre

2020
n° 2177

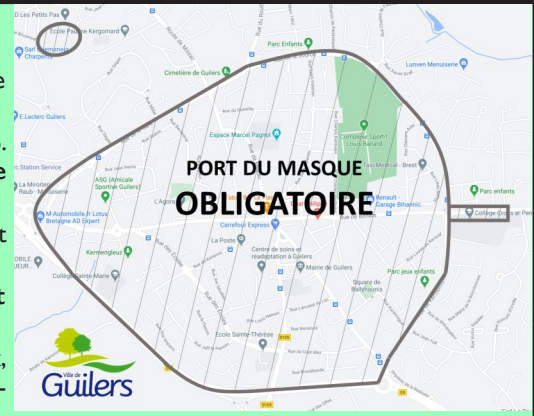
L'ensemble des informations publiées dans cette édition des Nouvelles de Guilers est sous réserve de nouvelles mesures communiquées par le gouvernement. Le site internet de la Ville et la page Facebook, seront quotidiennement mis à jour afin de vous informer des changements.



MESURES COVID-19

Suite au Décret du 29 octobre 2020, relatif aux mesures générales mises en œuvre pour faire face à l'épidémie de covid 19, la mairie vous informe :

- **Restent ouverts au public** : les services de la **mairie** y compris le **C.C.A.S.** (informations en p.2), les **établissements scolaires** (informations en p.2) et la **maison de l'enfance** (crèche, relais assistantes maternelles et A.L.S.H.).
- Fermeture des bâtiments publics : la **médiathèque**, les **bâtiments sportifs** et leurs espaces et **l'Espace Jeunes sont fermés**.
- **L'accès aux aires de jeux d'intérêt métropolitain est interdit par décision de Brest métropole** : aire située près de l'EHPAD et aire multisport de l'école Pauline Kergomard.
- **Les jours et horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés**. Afin de limiter les flux, avant de vous déplacer, merci de contacter la mairie par 02 98 37 37 37, par mail ville@mairie-guilers.fr ou via les démarches dématérialisées. Les permanences des élus sont suspendues.
- Pour toute **demande d'autorisations d'urbanisme**, merci de privilégier les **demandes en ligne** sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de Brest Métropole dans la rubrique Autorisations d'urbanisme.
- Pendant la fermeture de la médiathèque, profitez des **ressources numériques** sur le site internet de la Guilhèthe.
- **Port du masque obligatoire dans certaines zones de Guilers**. Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la zone allant de la RD5, à la rue de Kermonfort, la rue de la source, la rue de la Gare et couvrant tout le centre-ville de Guilers. En complément de cette zone, Monsieur le Maire rend obligatoire le port du masque aux abords du gymnase de Pen ar C'hoat y compris le parking de l'école Pauline Kergomard et au niveau du collège Croas ar Pennoc.



Les services d'accueil de la mairie (accueil général, état-civil, urbanisme, C.C.A.S., scolaire) restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES

	Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique.		Respecter la distance d'au moins 1m.		Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
	Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.		Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum).		Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid).
	Se moucher dans un mouchoir à usage unique.		Eviter de se toucher le visage.	RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES, PROTEGEONS NOUS LES UNS LES AUTRES !	
	Porter un masque quand la distance des 1m ne peut être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire.		Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour.		



FETES DE LA TOUSSAINT – MODALITES D'OUVERTURE DU CIMETIERE RUE DE LA SOURCE - Plan VIGIPIRATE

En raison des actes répétés et menaces terroristes exprimés sur le territoire, le gouvernement appelle les communes à renforcer la vigilance. Dans ce contexte, le grand portail du cimetière de la rue de la Source sera désormais verrouillé sauf convoi funéraire. Seuls les portillons de côté permettront l'accès au cimetière. Cette mesure s'applique dès le jeudi 29 octobre.

Information mesures covid

Epicerie sociale



Les modalités de distribution de l'aide alimentaire seront communiquées directement aux bénéficiaires par mail ou par téléphone.

Personnes fragiles

Le C.C.A.S. remet en place le service de livraison de courses à domicile, pour le public fragile. Si vous souhaitez en bénéficier, contactez le 02 98 37 37 37 afin de donner votre liste ou par mail sur ville@mairie-guilers.fr en indiquant le magasin de votre choix.

Un bénévole se chargera de livrer les achats à votre domicile. N'hésitez pas à profiter de ce service pour éviter au maximum les déplacements.

Rentrée du 2 novembre

La rentrée est nationalement décalée à 10 h pour tous les élèves. La mairie invite les parents à déposer les enfants à cette heure-là. La garderie est maintenue et prolongée jusqu'à 10 h pour les parents n'ayant pas d'autre solution de garde. Cependant pour limiter les circulations, aucune arrivée ne sera possible entre 8 h 30 et 10 h.

La mairie offrira un masque en tissu à chaque élève d'élémentaire.

La mairie vous informe

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Epée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme)** : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. AUGUSTIN : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78

78/ Taxi Guilers Enzo : 06 81 14 18 19 / **Taxi Petton** : 06

17 36 47 39



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le **32 37**.

Médecin de garde

Week-end du **31 octobre** faire le **15**.

Urbanisme / Voirie

Avis de consultation du public

Consultation du public en cours jusqu'au 8 novembre en vue de l'extension de l'élevage de vaches laitières du GAEC DE LA TOUR au lieu-dit La Tour à Guilers. Dossier consultable en mairie, mise à disposition d'un registre pour recueillir vos observations. Pour plus d'informations, merci de contacter la préfecture.

Veille téléphonique

Une veille téléphonique pour les personnes vulnérables de la commune est renouvelée afin de prendre contact avec les aînés régulièrement.

Liste des commerces ouverts

Sous réserve d'application stricte des mesures sanitaires :

Commerces ouverts sur la commune : les commerces de détail suivant les boulangeries, fruits et légumes et épicerie, les opticiens, les commerces d'alimentation générale (supérette).

Sont également ouverts les supermarchés et hypermarchés, la blanchisserie Pressing des Bleuets (de 13 h 30 à 19 h), le bureau de tabac Le Flashles activités d'entretien réparation et contrôle des véhicules automobiles et engins agricoles.

Le **marché hebdomadaire** est également maintenu.

Les **cabinets médicaux et paramédicaux, pharmacies, vétérinaires, banques et assurances** restent également ouverts.

Fleuristes : ils restent ouverts jusqu'au 1^{er} novembre inclus.

Livraison à domicile et en drive : Histoire de fleurs et les Serres du Genvez maintiendront leurs activités après le 1^{er} novembre.

Vente à emporter : Ali baba, Atelier Blé Noir, Lucky pizza.

Envoi de colis : Institut A L'Essentiel.

Urbanisme / Voirie



Travaux

TRAVAUX D'ELAGAGE ROUTE DE MILIZAC

Des travaux d'élagage sont programmés le 5 nov. route de Milizac, au droit de la rue Jean Rostand. Pendant cette période, la circulation des véhicules est interdite dans l'emprise des travaux. Les véhicules sont déviés, dans les deux sens, par la rue Lucie Randoïn, rue de Pen Ar C'Hoat, rue de Roberval puis rue de la Gare.

RUE DE LA PLAINE ET RUE DE MILIZAC

Des travaux sur l'église de Guilers, nécessitant le stationnement d'une grue et d'une nacelle poids lourds, vont être entrepris à compter du 2 nov. pour une durée de 3 jours. Pendant cette période, la circulation des véhicules est interdite dans l'emprise des travaux. Les véhicules sont déviés soit par les rues Charles de Gaulle et Laënnec, soit par les rues de Bohars, de Keredec, Saint Valentin puis rue de la Source.

Recensement agricole 2020

Le recensement agricole 2020, organisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a débuté. Il vise à collecter de façon exhaustive des données sur l'agriculture et les agriculteurs. La plus grande partie des exploitants sera invitée par courrier à répondre directement au questionnaire via internet. Et 7 500 exploitants bretons recevront la visite d'un enquêteur. Les données individuelles restent strictement confidentielles. Elles seront diffusées agrégées dans un but uniquement statistique et ne seront en aucun cas utilisées pour des contrôles.

Education / Enfance / Jeunesse

Menus de la cantine du 2 au 6 novembre

Lundi	Mardi
Salade*, mimollette, ciboulette* Brandade de poisson Yaourt au sucre de canne	Pain* / Carottes râpées aux olives Bœuf au paprika VOF BBC Spirales ½ complètes* Chèvre Compote pomme/poire*
Jeudi	Vendredi
Soupe de potimarron/pommes de terre* Rôti de porc automnal VOF BBC Poêlée campagnarde Saint Nectaire AOP / Pomme*	Endive aux noix emmental Boullgour façon mexicaine** (boullgour, oignons, poivrons, passata, ail, haricots rouge, maïs) Petits-suisse / Banane

* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique / AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France / BBC : Bleu Blanc Cœur